

14ème législature

Question N° : 66593	De Mme Émilienne Poumirol (Socialiste, républicain et citoyen - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales, santé et droits des femmes		Ministère attributaire > Affaires sociales, santé et droits des femmes
Rubrique > sécurité sociale	Tête d'analyse >caisse primaire d'assurance maladie	Analyse > Midi-Pyrénées. budget. moyens.
Question publiée au JO le : 14/10/2014 Question retirée le : 30/12/2014 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Émilienne Poumirol attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les inquiétudes de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de la région Midi-Pyrénées. En effet, les présidents des caisses regrettent de n'avoir été informés que tardivement de leur budget définitif en matière d'action sanitaire et sociale (ASS), budget qui apparaît en diminution. Les présidents des caisses de la région Midi-Pyrénées s'inquiètent de cette baisse des moyens au regard de l'augmentation de la population régionale et du nombre de dossiers traités et restant à traiter. C'est pourquoi elle lui demande sa position sur ce sujet.